

COLLOQUE 2002 DU REGROUPEMENT D'ÉTABLISSEMENTS RÉGION SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Vendredi 4 octobre 2002, Hôtel Le Montagnais, Chicoutimi

Éthique des organisations publiques : une pratique démocratique ?

1. Le thème du colloque 2002 :

Depuis les temps les plus reculés, les hommes et les femmes s'interrogent sur la conduite à tenir, les décisions à prendre face à la santé, à la maladie, aux infirmités, à la souffrance, à la mort.¹

Traditionnellement, on définit l'éthique comme "*l'art de diriger la conduite*"². Mais il y aurait beaucoup plus que cela. Il y a cette éthique qui consiste à élaborer des jugements, à formuler des compromis, des directives et des politiques indispensables dans une société pluraliste, lorsque des individus ou des groupes s'affrontent sur des questions concernant des choix à faire, des gestes à poser, des orientations à prendre.

Qu'est-ce que l'éthique et en quoi est-ce différent de :

- La morale;
- La religion ;
- La philosophie ;
- Du droit;
- La déontologie.

Les religions, les philosophies et les traditions professionnelles, très anciennes pour la plupart, sont les principales sources des croyances et des systèmes moraux. Selon la conception classique de la culture, celle-ci serait un ensemble de convictions, de normes et d'idéaux qui encadrent les pensées, les paroles et les actes de tous les êtres humains, quels que soient le lieu et l'époque. Selon cette conception, toute personne cultivée connaît et comprend d'emblée ses devoirs et ses obligations, de même que les interdits qui pèsent sur elle. C'est dans cette optique que Voltaire affirmait : "*Il a fallu des siècles pour connaître une partie des lois de la nature; un jour suffit à un sage pour connaître les devoirs de l'homme*"³.

Or, dans notre culture post classique, l'éthique n'est plus un ensemble de règles universelles et prédéfinies inscrites à jamais dans des ouvrages savants ou transmises par de grands esprits. Nous devons faire face à la difficile tâche d'établir les normes permettant de distinguer le bien du mal, alors même que les individus diffèrent considérablement les uns des autres de par leurs convictions et leurs valeurs.

Dans les dernières décennies, on a assisté, dans nos sociétés occidentales, à un "effondrement" des valeurs et des principes moraux. Du moins tels qu'ils avaient prévalu dans nos sociétés homogènes antérieures. Or, un des aspects importants du consensus d'une société traditionnelle autour des thèmes éthiques est le respect de l'autorité, qu'elle soit politique, légale, ecclésiastique ou professionnelle. Depuis les années 1960, les modèles d'autorité reconnus

¹ Guy DURAND, *Introduction générale à la bioéthique*, 1999, Fides, p.20

² Le Petit Robert, 1988, p 704.

³ Voltaire, *Dictionnaire philosophique IV* in *Œuvres complètes de Voltaire*, 1879, Garnier Frères, p 195-196.

jusque-là ont été contestés à plusieurs reprises, au nom de l'autonomie individuelle ou de l'intérêt de groupes défavorisés.

Cet effondrement a donné naissance à un pluralisme moral croissant au sein de la société, de sorte qu'aucun individu ou groupe ne pouvait plus déterminer de façon autoritaire ce qui était bien et ce qui était mal. Qu'est-ce qui est permis? Qu'est-ce qui est interdit? Qui décide? Quelles sont les conduites à adopter?... celles à proscrire?

En raison même de la nature de leurs services et de leurs champs d'intervention, les établissements dispensant des soins de santé et de services sociaux se sont retrouvés, et se retrouvent encore de plus en plus, sur la ligne de front des questionnements éthiques. Dans nos organisations quelles sont les valeurs qui doivent prédominer : les valeurs collectives? les aspirations individuelles?

Les professionnels et les dirigeants qui oeuvrent dans ces établissements se trouvent confrontés régulièrement à des dilemmes éthiques qui prennent la forme d'interrogations diverses :

- Doit-on rendre accessibles à tous, dès qu'elles sont disponibles, les plus récentes (et coûteuses) innovations dans le domaine des traitements médicaux?
- Doit-on subordonner l'attribution des soins de santé au financement disponible?
- Dans un contexte de ressources limitées et de besoins sans cesse croissants, doit-on choisir (comme l'a fait l'état de l'Orégon) une catégorie de "besoins" auxquels on ne répondra pas?
- En soins de longue durée, où se situe la ligne entre l'acceptable et l'inacceptable au niveau de la prestation des soins? Comment peut-on choisir d'intervenir ou non en fonction de l'âge de la personne qui a besoin de l'intervention?
- En protection de la jeunesse, quelles sont les clientèles vers lesquelles on doit diriger nos ressources limitées : la petite enfance négligée, les jeunes mères dépourvues, les adolescents désespérés...?
- Faut-il ou non administrer des doses massives de sédatifs aux mourants?
- Quelle est la proportion des ressources qui doit aller au réseau institutionnel versus ce qui est alloué aux ressources communautaires et à la "prise en charge par le milieu"?
- Doit-on fermer des services, en développer de nouveaux, les regrouper, les redistribuer sur l'ensemble du territoire, favoriser la concentration de l'expertise ou sa dilution homéopathique, etc?
- Y a-t-il des moyens inacceptables qu'on doit proscrire pour faire valoir nos désaccords face à des changements qu'on considère, eux, comme inacceptables dans le réseau public?
- Doit-on permettre la création d'un réseau privé de soins de santé et de services sociaux pour désengorger le réseau public actuel?

Fondamentalement, toutes ces questions éthiques peuvent se regrouper en trois (3) grandes interrogations centrales qui nous interpellent tous :

1. *Qui peut vivre?*
2. *Qui peut mourir?*
3. *Qui peut décider?*⁴

Ces questions éthiques se posent évidemment à l'égard des personnes, **mais aussi, analogiquement, à l'égard des politiques, des organisations, des services, des programmes, des catégories de personnel, etc.**

C'est dans ce sens que notre colloque veut les aborder. Nous voulons susciter la réflexion, ouvrir de nouvelles pistes, amorcer la discussion sur ce vaste sujet de l'éthique dans nos organisations de santé et de services sociaux.

⁴ « *Who should live? Who should die? Who should decide?* » Albert R. Jonsen cité par Guy Durand, op. cit. p. 30

2. Les conférenciers :

M. Jean-Noël Ringuet : C'est le premier conférencier le matin. Il exposera le plus clairement possible, en un temps restreint (45 minutes), les principales notions qui vont soutenir la réflexion du reste de la journée :

- Qu'est-ce que l'éthique?
- En quoi est-ce différent de la morale, la religion, la philosophie, etc...

M. Ricardo Petrella : second conférencier du matin. Il abordera le thème du colloque (45 minutes) **selon sa vision de politologue et d'économiste** et il nous fera part des réflexions que cela lui inspire en ce qui concerne les conduites des organisations de santé et de services sociaux au Québec (hôpitaux, CLSC, CHSLD, centres jeunesse, centres de réadaptation en déficience intellectuelle, régie régionale). L'impact des questions éthiques sur l'organisation des services et sur la mobilisation du personnel.

M. Jacques Dufresne : troisième conférencier du matin. Il abordera le thème du colloque (45 minutes) **selon sa vision de philosophe, de penseur lucide sur le monde de la santé** et il nous fera part des réflexions que cela lui inspire en ce qui concerne les conduites des organisations de santé et de services sociaux au Québec (hôpitaux, CLSC, CHSLD, centres jeunesse, centres de réadaptation en déficience intellectuelle, régie régionale). L'impact des questions éthiques sur l'organisation des services et sur la mobilisation du personnel.

Fin d'avant-midi : période de forum impliquant les trois conférenciers précédents et échange avec les 450 participants de la salle. Questions de démarrage, interventions de la salle, commentaires, positionnement des trois conférenciers, etc.

M. Gérard Ouimet : conférencier de l'après-midi. Il abordera le thème du colloque (120 minutes) **selon sa vision de professeur en management, formé en psychologie et en science politique**, et il nous fera part des réflexions que cela lui inspire, avec l'humour qu'on lui connaît, en ce qui concerne les conduites des organisations de santé et de services sociaux au Québec (hôpitaux, CLSC, CHSLD, centres jeunesse, centres de réadaptation en déficience intellectuelle, régie régionale). L'impact des questions éthiques sur l'organisation des services et sur la mobilisation du personnel.

3. Les participants au colloque 2002 :

En 2002, le *Regroupement d'établissements de santé et de services sociaux, région Saguenay-Lac-Saint-Jean* en sera à son neuvième colloque annuel organisé par les établissements du réseau en partenariat avec les syndicats (FTQ, CEQ, SINEQ, CSN), les associations de cadres, la Régie régionale et des partenaires d'autres réseaux (Cégep de Chicoutimi). C'est un événement annuel fort couru dont l'objectif est le même depuis le tout début, en 1993 :

Organiser en partenariat employés-employeurs une activité de réflexion axée sur le développement des ressources humaines, activité ouverte à l'ensemble du personnel des établissements du réseau régional de la santé et des services sociaux et à nos partenaires des autres réseaux (éducation, justice).

Participant à ce colloque : des infirmières, des médecins, des travailleurs sociaux, des éducateurs, des cadres, des préposés aux bénéficiaires, des directeurs généraux, etc. Tous les établissements du réseau régional de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean envoient des participants. Traditionnellement, la salle est composée de 40% de cadres et de 60% de syndiqués.

L'objectif recherché par ce colloque, qui réunira 450 personnes durant une journée, est **d'enclencher un processus de réflexion sur l'éthique dans nos organisations du réseau de la santé et des services sociaux**. Processus qui va se poursuivre dans les établissements du réseau régional l'année durant. Il s'agit donc essentiellement d'un colloque visant la réflexion **et** la sensibilisation, le partage **et** la concertation autour d'un thème relié au développement des ressources humaines.

Les thèmes développés lors des colloques antérieurs sont accessibles sur le site web du *Regroupement* à la page <http://www.regroupement.net/colloque.htm> .

Le comité organisateur du colloque 2002
8 mai 2002

* * *